Rencontres nationales pour l'école maternelle - GFEN
Samedi 29 janvier
à la Bourse du Travail de Paris
http://www.gfen.asso.fr/fr/rencontres_maternelle_2011

Colloque national sur les évaluations
Jeudi 7 avril Bourse du Travail - Lyon

CAPD
Jeudi 20 janvier
Promos instits
Règles du mouvement 2011
Permutations : barèmes et 500 points

Allègement de service pour raison médicale
Demandes avant le 14/02

Liste d'aptitude Directeur établissements spécialisés
Retour des notices de candidature pour le 25 janvier.

JPA
Lancement de la campagne de solidarité 2011 le lundi 24 janvier

snuipp rhône *informations*

n° 16 - 14/01/2011
prix : 0,15 €

édito

Disparitions en série
Quel est ce mal qui ronge la tête de notre administration départementale ?
Mais quelle est cette malédiction qui fait disparaître les inspecteurs d'académie, leurs adjoints, et même dans certaines circonscriptions, les IEN ?
Pourtant ces grands défenseurs du service public, ces hauts serviteurs de l'état (qui le leur rend bien : voir la récente prime de 19 000 euros accordée aux recteurs zélés !), ces chantres de la continuité du service public ne peuvent être suspectés de privilégier leur carrière ou de délaisser leurs missions en pleine carte scolaire !
En 2 ans, dans notre département, 3 inspecteurs d'académie, 4 inspecteurs d'académie adjoints, auront fait leur fugace apparition alors que, dans le seul premier degré, 154 000 élèves et 7 700 enseignants attendent leurs décisions pour fonctionner quotidiennement. Dans le même temps, est-il mesquin de rappeler les exigences de l'administration à l'endroit des enseignants exerçant à temps partiel ou en congé parental, de respect de l'année scolaire... pour des raisons de bonne organisation du service ?
Cette tartuferie supplémentaire où on ne s'applique pas à soi même ce qu'on demande à ses salariés, pourrait prêter à sourire. On pourrait même considérer que le rôle d'un IA est subalterne et puis après tout, on ne va pas pleurer le départ de quelqu'un ayant pris ou assumé autant de décisions négatives pour l'école...
Sauf que :
- le navire ne peut fonctionner correctement sans capitaine, et même si celui-ci prend de mauvaises décisions, notre rôle est de le remettre dans le droit chemin, pas de diriger les opérations... et encore moins d'écoper !
- une marge départementale et un dialogue constructif ont toujours été possibles avec des interlocuteurs de bonne volonté.
Souhaitons nous pour 2011, un tel profil de poste pour le futur IA qui remplacera on ne sait dans quel délai, Simone Christin. Souhaitons nous aussi une bonne année pour l'école, le 22 janvier à 14 h place des Terreaux.

Bernard Bagaggia
Secrétaire départemental adjoint

Manifestation
à 14 h
Terreaux - Bellecour -Cordeliers

Réunions d'Informations Syndicales
2ème vague :
Mercredis 16 et 23 février
partout dans le département
Ordre du jour :
Carte scolaire - EVS - Mouvement - Retraites

3ème vague :
fin mars/début avril
une seule à Lyon
Voir page 2 et site du SNUipp

Congrès départemental FSU
Lundi 21 février

Bulletin d'information des syndiqué(e)s de la section du Rhône du SNUipp.FSU
12 rue de la Tourette, 69001 Lyon tél : 04 78 27 41 50 fax : 04 78 30 06 62 Courriel : snu69@snuipp.fr

Natation

La circulaire ministérielle du 9 décembre concernant l'enseignement de la natation ne permettait plus l'encadrement de cette activité par des personnes seulement agréées. Il fallait faire appel obligatoirement à des intervenants qualifiés et agréés.
Suite aux interventions répétées du SNUipp, le Ministre confirme que la circulaire est en cours de modification. Un additif devrait être publié au BO avant fin janvier.
Si vous rencontrez actuellement des difficultés pour conduire cette activité avec vos élèves, contactez-nous.

Les fourberies d'escarpins

La réforme de la formation avait été bien préparée et tout devait bien se passer cette année pour les PE stagiaires, ex-PE2. Après un accueil en septembre-octobre dans les classes de PEMF, en observation et pratique accompagnée, ils devaient commencer leurs stages en responsabilité en novembre. Pas de CP, pas de CM2, pas de REP avait dit le ministre. Pas de stages de moins de 15 jours, ni de plus de 2 mois avait ajouté l'IA.
Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. En tout cas, les engagements n'ont pas tenu le mois de novembre. Les intempéries sans doute !
Dès le mois de décembre, beaucoup de stagiaires se sont retrouvés en CP, en CM2, dans des classes multi-niveaux, en REP, pour des remplacements de 2 à 3 jours parfois. Bref, les voilà simples brigades. Certains sont déjà en grande difficulté et pensent à démissionner. Tous ont la tête sous l'eau : un emploi du temps surchargé aggravé par la pseudo aide personnalisée, avec au quotidien, comme toute aide, la bonne volonté des collègues... qui du coup prennent eux aussi sur leur temps. Le SNUipp avait déjà interpellé l'IA devant le risque d'utiliser ces stagiaires comme moyens de remplacement. Celle-ci nous répondait à chaque fois que nous lui prêtions de mauvaises intentions. De deux choses, l'une, si ce lâchage complet des stagiaires a été prémédité, il y a eu malhonnêteté, sinon, il y a incompétence notoire. En tout état de cause, le management à la France Télécom est visiblement toujours au goût du jour. Notre experte comptable académique semble faire peu cas des souffrances de nos jeunes collègues, qui, ne l'oublions pas, sont stagiaires en formation. Pour leur remonter le moral, peut-être son remplaçant fera-t-il appel à des cadres de l'armée pour parachever la formation des stagiaires comme cela s'est vu dernièrement à Bordeaux ?

Ecoles privées ?

Le Parlement vient d'adopter le budget de l'Education nationale assorti d'une modification, apportée par le Sénat, qui rétablit le financement de 250 postes d'enseignants pour les établissements privés sous contrat. Les 4 millions d'euros nécessaires à cette mesure sont ponctionnés sur le pilotage et la mise en œuvre des politiques éducatives de l'enseignement public.
Comme pour les budgets successifs, il s'agit là d'un choix purement idéologique qui revient à appauvrir encore un peu plus l'Enseignement public, qui accueille tous les élèves, pour mieux financer les choix de quelques-uns.
Pourtant, il existe une règle de répartition des moyens entre Enseignement public et établissements privés selon un ratio 80/20. Alors que les effectifs des établissements privés n'atteignent pas 20% de l'effectif total d'élèves scolarisés en France, cette règle devrait théoriquement s'appliquer aussi bien pour les créations de postes que pour les suppressions. La décision des parlementaires de la majorité démontre très clairement que la rigueur budgétaire n'est pas valable pour tout le monde.
Au prétexte que les écoles privées allaient connaître des "situations dramatiques faute de moyens", les parlementaires de la majorité n'hésitent pas à aggraver les déficits publics là où, "tartuffes républicains", ils ignorent l'état dramatique de l'Ecole publique, où les enseignants ne sont pas remplacés, où les effectifs des classes s'alourdissent, où manquent de nombreux AVS pour accompagner la scolarité des enfants handicapés ? ...
Pourtant, seule l'Ecole publique et laïque assure la scolarisation de tous les élèves sur tous les territoires.
Rappelons notre attachement et le respect dûs à l'école publique en témoignant sur le site : *http://69.snuipp.fr/spip.php?article856* **et en manifestant nombreux le 22 janvier !**

Evaluations CM2 : restons professionnels

L'évaluation est partie intégrante de nos pratiques professionnelles. Les outils d'évaluation doivent être avant tout au service des élèves. Ils doivent constituer une aide pour les enseignants pour repérer les réussites et les difficultés des élèves. Ils doivent être l'occasion de mettre en place un véritable travail d'équipe. Les évaluations CM2, à nouveau programmées du 17 au 21 janvier, ne répondent pas à ces exigences, ni aux besoins des élèves. elles constituent un levier de mise en oeuvre des programmes par ailleurs contestés. Le SNUipp refuse que les évaluations soient un outil au service d'une mise en concurrence des écoles et de l'évaluation des enseignants.
La version 2011, malgré les quelques modifications apportées n'est toujours pas satisfaisante. Le SNUipp-FSU continue à réclamer l'abandon de ces évaluations. Il met à disposition des équipes un modèle de lettre aux parents.
Que faut-il faire ?
- ne pas faire passer d'exercices correspondant à des notions non étudiées depuis le début de l'année
- ne rendre compte des résultats nominatifs des évaluations qu'aux élèves et aux parents de la classe concernée
- le SNUipp refuse toute publication des résultats école par école.

Le SNUipp-FSU organise le 7 avril à Lyon un colloque intitulé "Evaluations, pour qui ?
Pour quels usages ? Quelles finalités ?" Participez nombreux !
Voir article sur le site : http://69.snuipp.fr/spip.php?article873

Sommaire

page 1
Edito
Samedi 22 janvier
Réunions d'infos syndicales

page 2
Natation
Les fourberies d'escarpins
Ecoles privées ?
Evaluations CM2

page 3
Le 22 janvier

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet

http://69.snuipp.fr

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations
Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr
Imprimé par l'association École libérée
Directeur de publication : Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires